

GT de la FS du 2 février 2026 : examen des DUERP / PAP de l'administration centrale et des services à compétence nationale

Le 02 janvier 2026 s'est tenu un groupe de travail sur les DUERP et les PAP des services centraux et à compétences nationales de la DGCCRF (ENCCRF, SICCRF et SNE).

Cette réunion se tenait au titre de la campagne 2025. Pour rappel, les organisations syndicales avaient refusé de siéger lors de la réunion du 13 novembre 2025, les documents nous ayant été transmis le 10 novembre.

Lors de ce groupe de travail, **Solidaires CCRF & SCL** a encore déploré la communication de documents partiels et peu exploitables (communication sous forme de pdf et non de tableau qui permet d'effectuer des tris, absence de communication du DUERP et du PAP pour le SICCRF mais uniquement d'une synthèse, ...).

Solidaires CCRF & SCL a demandé l'intégration des risques professionnels liés à l'IA dans les DUERP. Cet intégration de l'IA pouvant être à l'initiative de l'administration par le développement d'application métiers ou un usage externe par des agent.es qui n'en connaissent pas toujours le fonctionnement et les implications.

Des études scientifiques ont démontré que l'utilisation de l'IA pouvait avoir des conséquences sur le stress des utilisateurs-trices en raison notamment :

- d'un déséquilibre entre leurs compétences actuelles et les exigences professionnelles liées à l'utilisation de l'IA
- un sentiment de déresponsabilisation et de perte de contrôle sur le travail
- des conflits au niveau des valeurs éthiques des agent.es

L'utilisation de l'IA peut également être une source d'incertitude et d'inquiétudes sur la sécurité juridique du travail.

L'administration a répondu favorablement aux demandes et propose de travailler sur l'intégration de l'IA dans le DUERP lors de la campagne 2026.

Ensuite chaque service a présenté les risques principaux mis en avant dans leur DUERP.

- Pour la centrale, **Solidaires** a insisté sur l'amélioration des conditions de travail des agents qui passent par des locaux correctement nettoyés et chauffés. L'administration indique suivre de près ces problématiques récurrentes.
- Concernant le SICCRF, l'absence d'assistant de prévention a été déploré ce qui a conduit à la transmission d'une synthèse difficilement exploitable.
- S'agissant du SNE, les conditions d'accueil notamment dans les sites distants doivent faire l'objet d'une attention particulière tout comme l'impact des enquêtes commandées en urgence.
- Quant à l'ENCCRF, **Solidaires CCRF & SCL** a pu dénoncer une nouvelle fois les conséquences en terme de RPS suite à la mise en place du stage en entreprise.

Dans tous les DUERP ou documents de synthèse, il ressort des risques importants concernant la densification des locaux (bruits, espace de travail, ...). **Solidaires CCRF & SCL** reste vigilant sur l'absence de télétravail obligatoire ou rendu indispensable à la vue des conditions de travail dégradées suite à ces densifications à outrance. Un questionnaire à destination des agents du SNE hébergés à Paris pourrait utilement permettre de déterminer le niveau de télétravail induit par la densification du nombre d'agents par bureau.

Solidaires CCRF & SCL demande a être informé de tous les projets de densification des locaux et / ou de déménagement et regrette les densifications passées qui demandent déjà de nouveaux travaux alors même que certaines problématiques avaient été soulevées en instance.

Enfin dans ces périodes de réorganisation tant du réseau territorial de la DGCCRF que de son administration centrale, **Solidaires** restera vigilant aux risques psychosociaux que pourront engendrer ces moments d'incertitude pour les agents.

